

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Eugène du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi, 23 octobre 2023 à 18h30**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Madame Christianne Fleury, directrice; Monsieur Sébastien Michaud, président, Mesdames Marilyn Martineau, Gilda Mvita, Sophie Labonté et Monsieur Raoul Deffo, parents. Mesdames Marie-Pier Larouche et Lisa Lemoine, enseignantes, Monsieur André Bernier, enseignant, Madame Caroline Artaud, représentante du personnel professionnel, Madame Marie-Claude St-Onge, représentante du personnel de soutien, Madame Sonia Desmarais, représentante de la communauté.
ÉTAIT ABSENT :	Madame Josée Rathé, enseignante, Madame Marianne Jubinville, parent.
PUBLIC	Madame Valéry Bouchard, directrice adjointe et Madame Chantale Mercier, directrice-adjointe

1. Présence et ouverture de la séance à 18h37

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*, tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Christianne Fleury, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, aux invités ainsi qu'aux personnes du public.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2023-10-23-CEO-01](#)

Il est proposé par Madame Marilyn Martineau
D'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Parole au public

Madame Chantale Mercier se présente.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 septembre 2023

[Résolution 2023-10-23-CEO-02](#)

Il est proposé par Madame Lisa Lemoine
D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 septembre 2023**

[Résolution 2023-10-23-CEO-03](#)

Il est proposé par Monsieur André Bernier.

D'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 **Parole aux membres**

Madame Sophie Labonté parle de l'activité de danse qu'elle est venue faire dans le groupe de Madame Véronique Lachance au préscolaire.

Monsieur André Bernier parle du tournoi de basket-ball, chez les 5-6, ils ont terminé 2^e et les 3-4 sont arrivés 3^e.

7. **Mot de la représentante au comité de parents**

Madame Marilyn Martineau a participé à la rencontre, mais aucun point n'est abordé, puisque ce fut les élections et la préparation pour l'année en cours.

8. **Mot de la direction**

a) Consultation des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant

Madame Christianne Fleury demande aux membres s'ils apprécient notre modèle de Première communication. C'est un modèle bien apprécié. Un document avec toutes les dates importantes est remis aux membres pour consultation.

b) Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère (COSP en 5^e et 6^e année)

[Résolution 2023-10-23-CEO-04](#)

Madame Christianne Fleury présente le document des Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) de 5^e et 6^e année.

Il est proposé par Madame Marilyn Martineau.

D'approuver les Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) de 5^e et 6^e année tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Organisation des services extrascolaires (ex. activités parascolaires)

Monsieur André Bernier présente les activités sportives qui ont lieu à l'école.

d) Sollicitation ou réception de sommes d'Argent (fonds à destination spéciale)

Madame Christianne Fleury confirme que c'est toujours la volonté des membres de payer les différentes activités offertes à l'école par le fonds à destination spéciale.



e) Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)

[Résolution 2023-10-23-CEO-05](#)

Madame Christianne Fleury présente 3 activités aux membres.

Résidence Jacques Cartier invite les élèves du groupe 212 pour les activités d'Halloween le 31 octobre. Aucun frais et les élèves iront à pied.

Les élèves de 5^e et 6^e année vont reprendre les activités au Lock down Gym une fois par mois, chaque groupe. Les frais sont d'environ 4\$ par activité.

Sortie au cinéma pour tous les élèves pour Noël le 19-20 et 21 décembre en matinée.

Il est proposé par Monsieur André Bernier.

D'approuver les activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f) Suivi au projet éducatif

Madame Chantale Mercier présente les démarches en cours pour le suivi au projet éducatif.

7. Varia

a) Suivi aux photos scolaires :

Madame Marie-Claude St-Onge, secrétaire, a reçu quelques commentaires négatifs des parents qui parlent surtout des prix plus élevés. L'école doit aussi plus s'impliquer dans l'organisation, ce qui ajoute du travail aux membres du personnel. De plus, la compagnie a fait parvenir les photos de groupe à peine 4 jours après la prise de photo, sans consulter l'école, donc il y a plusieurs erreurs, qu'il refuse de corriger. La compagnie Photomania n'est pas recommandée pour les prochaines années.

b) Correspondance :

Nous avons reçu une correspondance provenant de Compétences Québec, pour proposer une visite scolaire aux Olympiades des métiers et des technologies. Le public cible est plutôt les élèves du secondaire.

8. Levée de l'assemblée

[Résolution 2023-10-23-CEO-06](#)

Il est proposé par Monsieur André Bernier.

Que la séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christianne Fleury
Directrice

Sébastien Michaud
Président du conseil d'établissement